

Observatoire de la formation

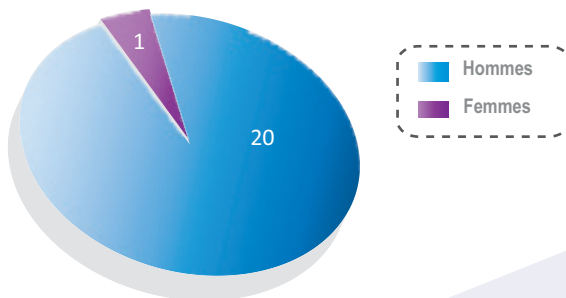
31^{ème} promotion de moniteurs de sport

A retenir

➤ La 31^{ème} promotion de moniteurs de sport compte 21 élèves. Leur formation a débuté le 1^{er} février 2015 pour une durée de 12 mois. Six mois dans le cadre d'une formation alternant enseignements à l'Énap et stages et six mois en stage dans leur établissement d'affectation. Exerçant en tant que surveillant depuis une durée moyenne de 6,5 ans, les stagiaires présentent des motivations partagées entre l'animation et l'encadrement de séances sportives et la possibilité de combiner leurs activités professionnelles avec la pratique sportive.

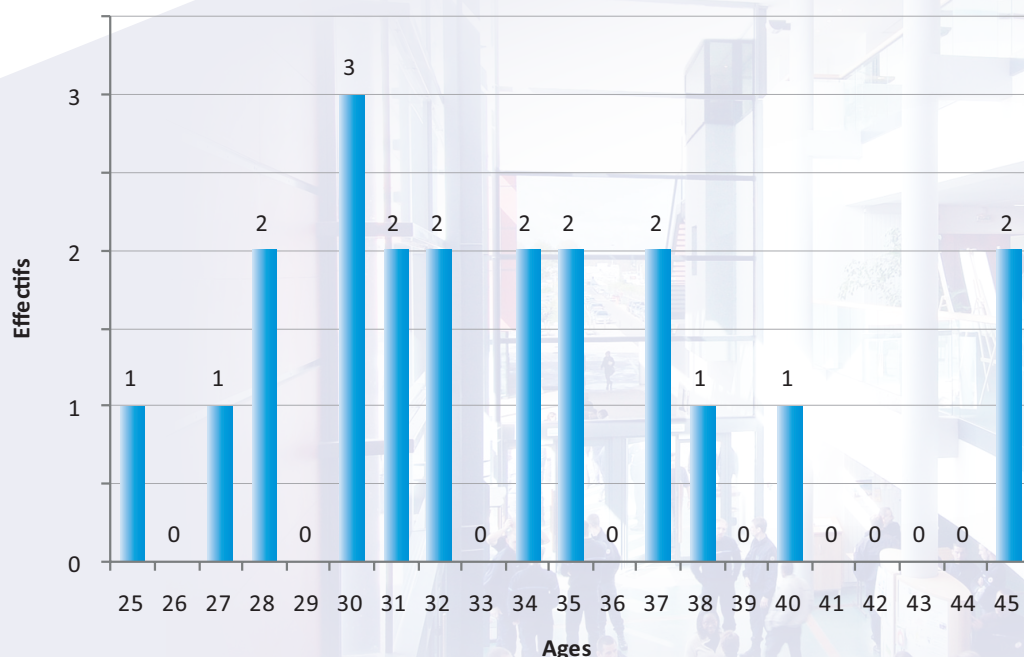
Profil démographique et scolaire

Graphique 1 : Structure par sexe – Effectifs

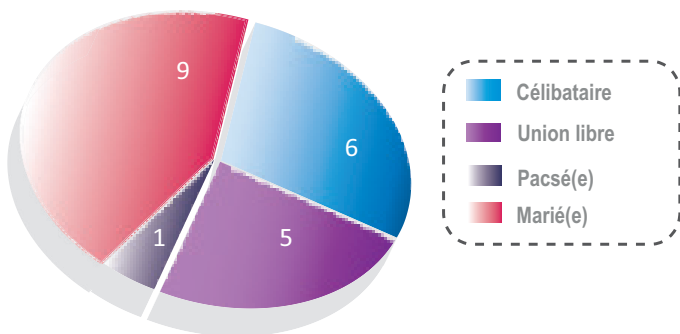


A l'instar des précédentes promotions, les femmes sont très peu représentées dans cette promotion avec une stagiaire et vingt hommes. La moyenne d'âges de la promotion s'élève à 33,5 ans dans une fourchette s'échelonnant de 25 à 45 ans.

Graphique 2 : Effectifs par âge

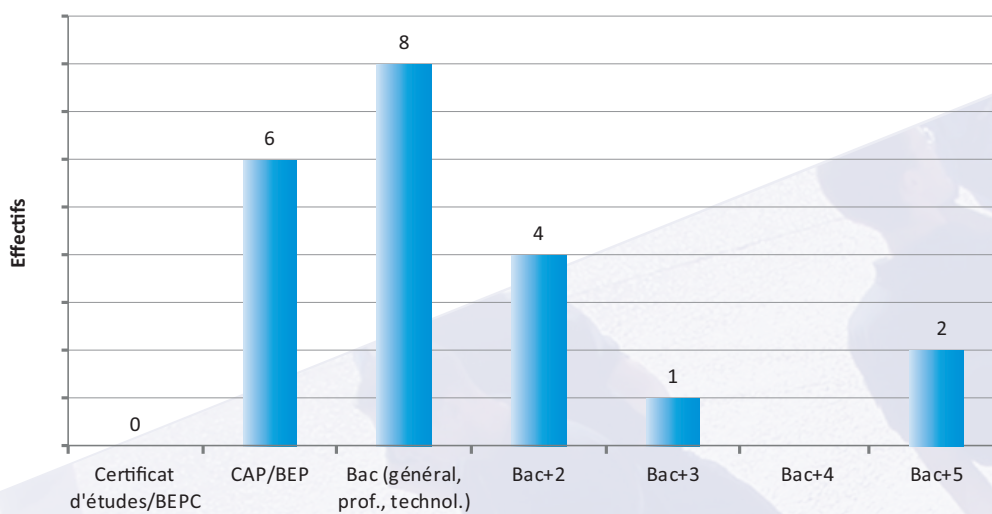


Graphique 3 : Situation matrimoniale – Effectifs



Les situations matrimoniales des stagiaires sont variées, bien que plus des deux tiers vivent en couple. Treize agents sont parents d'un ou de plusieurs enfants. Deux stagiaires ayant déclaré à l'entrée en formation attendre leur premier enfant, cet effectif est voué à augmenter en cours de formation. Ces situations personnelles restent déterminantes pour l'avenir professionnel des agents car elles impliquent des engagements parallèles à la formation.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les diplômes obtenus varient du CAP/BEP au BAC+5. Quinze des vingt-et-un stagiaires sont bacheliers et sept d'entre eux possèdent un diplôme supérieur. Les domaines d'études déclarés présentent également une certaine diversité : commerce/économie/gestion/finances (4), indus-

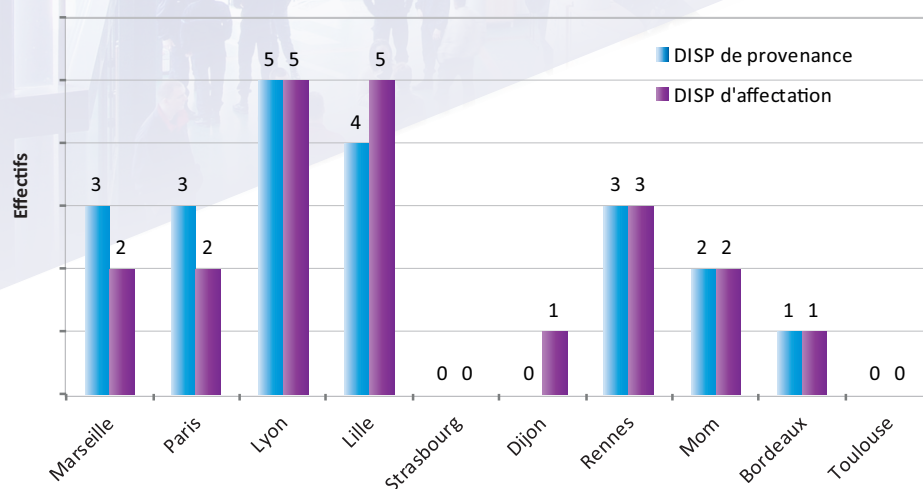
trie (4), sport (3), sciences humaines (2), informatique (1), lettres-langues (1), défense publique, sécurité (1) et art/culture/audiovisuel (1). Quatre stagiaires ont coché la case « autres » sans préciser la nature des études qu'ils ont suivies.

Profil professionnel

L'ancienneté moyenne des stagiaires est de 6,5 ans avec des valeurs s'élevant jusqu'à 18 ans. Durant ces années, huit agents ont déclaré avoir exercé dans un établissement et dix dans deux. Trois agents ont respectivement travaillé dans trois, quatre et cinq établissements, soit au final une

moyenne de 1,9 établissement pour le groupe. Cette indication signifie que la majorité des stagiaires n'ont connu le sport en prison qu'au travers d'un ou deux établissements, ce qui est peu au vu de l'offre sportive proposée dans l'ensemble des établissements pénitentiaires.

Graphique 5 : DISP de provenance et d'affectation – Effectifs



La répartition des stagiaires selon la provenance régionale indique des origines variées s'échelonnant de zéro représentant pour les DISP de Toulouse et de Strasbourg à cinq représentants pour la DISP de Lyon. Concernant les affectations, les DISP de Lyon et de Lille sont les plus représentées avec cinq moniteurs de sport chacune.

Les vingt-et-un stagiaires déclarent être satisfaits du lieu d'affectation qu'ils rejoindraient en cas de validation de leur scolarité à l'Énap. Ces déclarations restent toutefois à relativiser dans la mesure où sept d'entre eux ont déclaré qu'ils demanderaient une mutation à la prochaine CAP.

Pour quatre d'entre eux, ces nouvelles fonctions ne seront pas une découverte totale dans la mesure où ils exerçaient au préalable des activités de faisant fonction de moniteur de sport pour des durées de deux mois à deux ans. De même, l'encadrement d'activités sportives a déjà fait l'objet d'expériences professionnelles pour quatorze d'entre eux, essentiellement dans le cadre d'une activité extraprofessionnelle. Huit stagiaires ont également cité des expériences d'encadrement réalisées dans le cadre de leur activité professionnelle.

Autre point intéressant, cinq des vingt-et-un stagiaires ont la perspective de passer des examens et des concours durant leur formation : policier municipal, CPIP, premier surveillant (2) et ERIS.

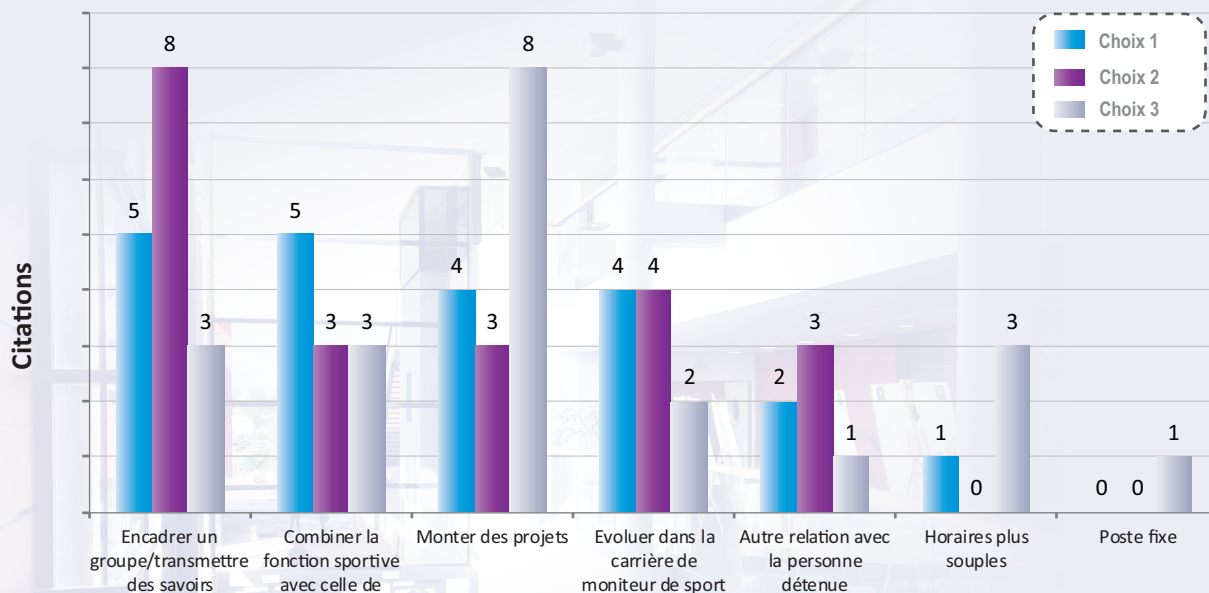
Profil sportif

Peu d'entre eux ont fait part de diplômes sportifs avec cinq diplômes fédéraux d'initiateur et/ou d'animateur et un brevet d'Etat. Un stagiaire est diplômé en STAPS, un possède le BPJEPS et un autre le BPEPS.

L'ensemble des élèves déclare pratiquer au moins une activité sportive. D'abord classées dans la catégorie des sports collectifs ou individuels, les disciplines pratiquées citées indiquent une forte prédominance des sports individuels. Parmi eux, ont été essentiellement mentionnés la course à

pied (19 citations), le vélo/VTT (10), la musculation (9) et les sports de combat (4). Le football est le sport collectif le plus mentionné avec neuf citations dont quatre cités en sport 1. Le rugby, le basket et le handball totalisent seulement quatre déclarations. Aucun stagiaire ne pratique le volley. Les autres disciplines, citées à une seule reprise, sont le badminton, le cross-fit, la natation, le tennis-de-table, le ski et le triathlon. A noter, deux élèves pratiquent un sport traditionnel : la pirouette.

Graphique 6 : Motivations à devenir moniteur de sport - Citations



Motivations

Interrogés sur leurs motivations à devenir surveillant moniteur de sport, seize stagiaires ont répondu l'encadrement d'un groupe et la transmission de savoirs. Monter des projets apparaît également comme l'une des perspectives attractives de la fonction, ce qui peut correspondre à une volonté de s'épanouir et de créer de l'animation dans le service. Les motivations plus utilitaires, telles que « combiner la fonction de surveillant avec une activité sportive » et « évoluer dans la carrière de moniteur de sport » sont citées ensuite.

L'analyse ordonnée des réponses indique que parmi leur première motivation à devenir moniteurs de sport, les élèves citent autant de raisons professionnelles (encadrer un groupe/ transmission de savoirs et monter des projets)

que de raisons utilitaires (combiner fonction sportive avec celle de surveillant et évoluer dans la carrière de moniteur de sport). En second et troisième choix, les élèves citent davantage des motivations professionnelles, à savoir encadrer un groupe/transmettre des savoirs (8 citations) et monter des projets (8 citations).

« Acquérir le bagage nécessaire pour encadrer la population pénale », tel est le leitmotiv des moniteurs de sport stagiaires, interrogés sur leurs attentes en matière de formation. Plus précisément, « savoir animer, acquérir les savoirs pédagogiques et les règles précises des disciplines sportives » sont les attentes les plus mentionnées. « Apprendre à monter des projets sportifs » a été cité par cinq stagiaires.

31^{ème} promotion de moniteurs de sport

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

FÉVRIER 2016

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

